

# PROLONGATION DE LA FERMETURE DE LA RD 68 ENTRE LES COMMUNES DE MUNEVILLE-LE-BINGARD ET MONTSURVENT

Dans le cadre de sa mission de sécurisation du réseau routier départemental, le Département, en étroite concertation avec les élus locaux et les forces de l'ordre, prolonge la fermeture de la RD 68 jusqu'au 30 janvier 2026, sur le tronçon situé entre les communes de Montsurvent et Muneville-le-Bingard.

Cette décision intervient dans l'attente de la mise en œuvre d'aménagements spécifiques sollicités par les élus du territoire pour sécuriser le carrefour RD 68/RD 53. Le projet prévoit une modification du régime de priorité actuel.

Les travaux à venir incluront :

- La mise en place de panneaux « STOP » sur la RD68 de part et d'autre du carrefour pour marquer l'arrêt obligatoire au croisement.
- L'installation de bandes d'avertissement sur la RD68 en amont de l'intersection pour alerter les automobilistes de la nouvelle signalisation.

La réouverture de cet axe est conditionnée par la mise en œuvre de la modification des lieux. Afin de garantir la sécurité des usagers du réseau routier avant que ces dispositifs ne soient opérationnels, la circulation restera interrompue sur ce tronçon. Ainsi, une déviation est en place dans les 2 sens par les RD 53 et la RD 2.

Cette restriction de circulation est envisagée jusqu'au **vendredi 30 janvier 2026**.

La fermeture et la déviation sera mise en place par l'Agence Technique Départementale du Centre Manche telles que définies selon le plan de déviation ci-dessous.

L'accès aux propriétés riveraines sera maintenu pendant toute la période de travaux par la RD2 (bourg de Montsurvent). A la fin de ces derniers, la circulation sera ensuite rétablie pour l'ensemble des voies.

Le Département remercie les usagers pour leur compréhension et les invite à respecter la signalisation en place.

Zone de Travaux

## Déviation VL et PL dans les 2 sens

X ROUTE BARRÉE

